



ANGY INFOS

OCTOBRE 2014

UN ÉCOLIER SUR DEUX A LA CANTINE

DANS CE NUMÉRO :

L'ÉDITORIAL DU MAIRE 1

SUCCÈS AU CENTRE AÉRÉ 1

LE CONSEIL DU 27 AOÛT 2

DES RECRUES À LA MAIRIE 2

CANTINE ET PÉRISCOLAIRE 3

ÇA S'EST PASSÉ CET ÉTÉ 4

5

6

INFORMATIONS DIVERSES 8

MAIRIE

Tél. : 03.44.56.53.25
ou 09.72.47.69.86.

E-mail : contact@mairieangy.fr

Service Jeunesse :
09.72.47.69.83.

Au lendemain de la période estivale, chacun a repris le chemin de son travail ou de son établissement scolaire. A Angy toutefois, cette rentrée a été différente pour certains.

D'abord pour plus de quatre-vingts enfants fréquentant notre école. S'ils sont toujours répartis dans quatre classes, c'est assurément grâce à la mise en place de la cantine. Ce nouveau service a permis de conserver quelques familles, et par ricochet de limiter les frais de scolarité de plus en plus lourds à régler à d'autres communes. La cantine a déjà séduit un enfant sur deux : c'est dire le besoin auquel elle répond.

Côté réforme des rythmes scolaires, la gratuité des activités a été aussi incitative, de même que la variété des disciplines proposées aux enfants quatre fois par semaine.

Il n'était pas envisageable de n'assurer qu'une simple garderie. L'occasion était belle de procurer aux enfants l'opportunité de découvrir de nouveaux univers : l'expression orale, le théâtre, la danse, le développement durable sont les premiers ateliers non obligatoires où se rendent déjà plus des deux tiers des écoliers.

Cette reprise a été aussi un moment important pour deux habitants d'Angy sans emploi depuis plusieurs années, MM. Cauet et Dequin. Ils ont en effet intégré l'effectif communal grâce à un contrat d'insertion d'un an renouvelable. Effectif qui s'est fatalement étoffé avec l'arrivée d'agents chargés de la cantine et des temps d'activités périscolaires. Sans oublier le centre de loisirs qui fonctionnera pendant les vacances scolaires (hors Noël), et cela dès la Toussaint. Pendant ce temps, et malgré

de mauvaises surprises récurrentes et des finances étriquées, l'équipe municipale relance une machine grippée. Vous trouverez tous les détails de ses actions sur les panneaux d'affichage qui quadrillent désormais notre village.



Marie-Chantal NOURY
Maire d'ANGY

FRÉQUENTATION RECORD AU CENTRE DE LOISIRS

Avec trois nouveautés cette année (une semaine de plus, la cantine le midi et des horaires d'ouverture élargis de 7 heures à 18 h 30), le centre de loisirs a accueilli en moyenne chaque jour en juillet une cinquantaine d'enfants de 3 à 15 ans à l'école communale. Encadrés par Aurélie, Gaëlle, Jeanne, Mylène et Pierrick, ils ont participé à diverses activités : des grands jeux, de la cuisine pour les goûters, des disciplines sportives com-

me le paintball lowcost, et des activités manuelles. Sans oublier les incontournables sorties : parcours dans les arbres, Aquaspace et plan d'eau du Canada à Beauvais, la Mer de Sable à Ermenonville, et le zoo de Vincennes à Paris. Une partie des enfants a aussi passé quatre jours à Saint-Sauveur (près d'Amiens) pour pratiquer le tir à l'arc, le VTT, le paddle et le canoë.

La conclusion de ce mois de folie très apprécié a été le spectacle de cirque réalisé par les enfants et les animateurs le 1^{er} août, dans la salle multifonction, au cours duquel les parents, après avoir dansé sur la musique de « Tchoutchoua », ont pu applaudir des danses, des sketches, de l'acrobatie et un

final surprise concocté par les animateurs. Encore une nouveauté : le prochain rendez-vous est fixé durant **les vacances de la Toussaint**. Le centre de loisirs sera en effet ouvert pour les jeunes Angylois du **lundi 20 au vendredi 24 octobre**, sur le thème des arts. Renseignements en mairie au service Jeunesse, tél. 09.72.47.69.83.



CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 AOÛT

Les conseillers municipaux se sont réunis mercredi 27 août, à 19 heures, afin d'examiner 14 dossiers. Mme Alexandra Bosquet est nommée secrétaire de séance.

Frais de scolarité. A l'unanimité, les élus acceptent les demandes émanant des communes de Bury-Rousselay (1 enfant, saison 2012-2013, 1 300 €), Amblainville (1 enfant, 2013-2014, 380,87 €), Balagny-sur-Thérain (7 enfants, 2013-2014, 5 572 €), Neuilly-sous-Clermont, (1 enfant, 2013-2014, 694 €) et Mouy (10 enfants, 2013-2014, 9 190 €).

Dettes de frais de scolarité. A l'unanimité, les élus acceptent qu'une convention soit signée entre la Trésorerie de Mouy et Mme le Maire de Mouy afin d'échelonner la dette d'Angy concernant les frais de scolarité qui n'étaient plus payés à la ville de Mouy depuis 1998. Pour s'acquitter d'une somme globale de 29 631,62 €, Angy versera à la ville de Mouy 4 938,60 € chaque année pendant cinq ans, et 4 938,62 € en 2019. Adjointe chargée des affaires scolaires, Mme Patricia Callard indique que la précédente municipalité avait accordé des dérogations pour inscrire son enfant dans une autre commune pour un cycle

scolaire complet, et que dorénavant elles ne seront plus attribuées que pour une année afin d'éviter des frais de scolarité élevés.

Convention avec Réseau Coup de main. A l'unanimité, les élus acceptent qu'une convention soit signée avec l'association Réseau Coup de main de Clermont qui sera chargée de recruter du personnel qualifié afin de pallier l'absence momentanée d'employés communaux dans les domaines du ménage, des espaces verts, de la petite enfance, des services techniques, etc. Le tarif horaire sera de 19,80 €, et un devis sera proposé pour tout dépassement du Smic.

Recrutement de 2 personnes en contrat d'insertion. A l'unanimité, les élus acceptent qu'une convention soit signée entre la Mairie et Pôle Emploi Clermont afin de recruter, pour une durée initiale d'un an à raison de 20 heures par semaine, deux personnes en contrat d'insertion (CAE-CAU). Il s'agit de deux Angylois éprouvant des difficultés à retrouver un emploi. Ils auront diverses missions à remplir, notamment de nombreux travaux de réfection. La commune sera aidée par l'Etat qui supportera 70 % de leur rémunération.

Modification du temps de travail. A l'unanimité, les

élus acceptent de passer de 24 h 50 à 28 heures le temps de travail de Mme Mireille Gillet, ATSEM à l'école communale, afin qu'elle puisse assurer la surveillance de la cantine mise en place à la rentrée de septembre 2014.

Indemnité de la Trésorière de Mouy. A l'unanimité, les élus acceptent de verser une indemnité de 446,10 € à Mme Teillier-Delattre, Trésorière à Mouy, pour la gestion des finances de la commune.

Rattrapage de redevances. A l'unanimité, les élus acceptent de réclamer des redevances qui n'avaient pas été demandées par la commune à France Télécom depuis plusieurs années et qui sont une obligation pour les opérateurs de télécommunications. Il s'agit de 600,80 € pour 2009, 601,81 € pour 2010, 676,82 € pour 2013, et 683,64 € pour 2014, soit globalement 2 563,07 €.

Ajustement du budget du CCAS. A l'unanimité, les élus acceptent de prendre une décision modificative pour affecter au budget du Centre communal d'action so-



ciale (CCAS) le reliquat de la section de fonctionnement de 2012, soit 2 072,12 €, qui n'avait pas été pris en compte l'année suivante.

Convention pour les archives communales. A l'unanimité, les élus acceptent qu'une convention soit signée avec le Centre de gestion pour effectuer un audit des archives communales et envisager leur organisation en raison de l'abandon dont elles sont l'objet depuis de nombreuses années.

Hommage à un Angylois. A l'unanimité moins deux abstentions (M. Patrice Crépy avec le pouvoir de Mme Caroline Ralu), les élus acceptent d'inscrire sur le monument aux morts de la commune le nom du légionnaire Rémi Austraete, mort pour la France en 1947 en Indochine, comme l'impose une loi de 2012. Il y sera procédé lors des cérémonies commémoratives du 11 novembre 2014.

La séance est levée à 19 h 50.

DEUX CONTRATS D'INSERTION RECRUTÉS

Afin de rattraper le retard accumulé dans la maintenance des équipements communaux, la nouvelle majorité a décidé de signer des contrats d'accompagnement dans l'emploi avec deux habitants de la commune. En raison de l'état des finances de la commune qui ne permettent pas d'embaucher du personnel à temps plein, le Maire, Marie-Chantal Noury, a proposé d'avoir recours à

deux contrats de 20 heures. Cette opération est intéressante pour la mairie et pour les signataires, car ceux-ci se réinsèrent avec un poste à temps partiel pour un an au moins, et la ville est aidée par l'Etat à hauteur de 70 % pour payer leur rémunération. Ils interviendront sur la voirie, les espaces verts, feront de la peinture, de la maçonnerie en rénovant des murs, etc.



Fraiseur-tourneur, Jean Cauet, 55 ans, a travaillé chez Chausson, Sachs-Allinquant puis Rabourdin jusqu'à la fermeture voici 5 ans.



Sans emploi depuis 2 ans, Roger Dequin, 56 ans, a été employé pendant 33 ans en usine, puis 5 ans dans la signalisation routière.

QUATRE ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES PROPOSÉES AUX ÉCOLIERS

C'est un nouveau rythme pour les enfants, mais aussi pour les parents ! Avec la réforme des rythmes scolaires et l'application des temps d'activités périscolaires (TAP), les cours s'achèvent désormais les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 15 h 30. Les deux tiers des 86 écoliers restent jusqu'à 16 h 30 pour profiter - gratuitement - des activités et participer aux projets soumis par le service Jeunesse géré par Julie Lameyre. En marge des TAP, les animatrices proposent du CE 1 au CM 2 une aide aux devoirs permettant aux écoliers de s'avancer dans leurs travaux, tandis que les autres enfants peuvent réaliser des cartes de vœux qui seront jointes aux colis de fin d'année des personnes âgées.

Vanessa, professeur de flamenco, est chargée d'initier les enfants à cette danse espagnole spectaculaire et joyeuse. Ces derniers sont manifestement ravis d'apprendre les pas, et il est amusant de constater que si les filles sont enthousiastes, les garçons ne sont pas en reste !



Coralie, animatrice, puis Gisèle qui la remplacera après les vacances de la Toussaint, assurent le projet théâtre avec au menu des répétitions de petites scènes, ou encore la création de décors et de marionnettes. Les parents pourront d'ailleurs apprécier les progrès accomplis par les enfants car une représentation théâtrale est d'ores et déjà programmée en décembre.

Aurélië, animatrice, sensibilise les enfants au développement durable. Elle travaille sur l'apprentissage du tri, l'élaboration d'une mascotte en matériaux de récupération, et la confection d'un cahier de l'écologiste par enfant afin que les parents puissent suivre l'évolution du projet. Il est aussi prévu de réaliser par la suite un potager.



Valérie, ancien professeur de Français, a pour sa part la responsabilité de faire vivre l'atelier d'expression. Elle provoque les échanges entre enfants par des jeux au cours desquels il faut faire deviner quelque chose à ses partenaires, et prévoit par la suite de les faire réagir sur la description d'œuvres d'art.



LA DEVISE NATIONALE ENFIN AU FRONTON DE LA MAIRIE

C'était jusqu'à présent l'une des curiosités de la commune : la façade de la mairie d'Angy était l'une des rares en France à ne pas être ornée par les trois mots de la devise nationale, « Liberté, Égalité, Fraternité ». Mais depuis quelques jours, c'est chose faite. Une plaque rappelant les fondements de notre République a été installée au-dessus de l'inscription

« Mairie ». Dans la foulée, la majorité municipale a profité de l'occasion pour placer à côté du drapeau français le drapeau européen, dont la présence est obligatoire depuis un certain temps. L'école étant pareillement démunie, la même opération y a été menée. L'opportunité peut-être de prévoir une leçon d'instruction civique pour les écoliers.



LA CANTINE SÉDUIT DE PLUS EN PLUS

La cantine scolaire a été officiellement ouverte dès le jour de la rentrée, le mardi 2 septembre. Mais elle avait bénéficié d'un temps de rodage pendant les quatre semaines du centre de loisirs en juillet. Une judicieuse mise en condition afin d'évaluer son fonctionnement et valider la qualité du service. Le feu vert a d'ailleurs été donné par les services préfectoraux compétents. Sous la férule du service Jeunesse, Coralie, Aurélie, Mireille et Julie accompagnent le lundi, mardi, jeudi et vendre-

di entre 35 et 40 enfants (leur nombre ne cesse de progresser), de la maternelle au CM 2, jusqu'à la salle du Troisième âge de la salle multifonction pour y prendre les repas préparés par la société La

Normande et servis par Laura. Et les enfants retournent ensuite à l'école après avoir brossé leurs dents ! Renseignements en mairie, tél. 09.72.47.69.83.



DES MILLIERS DE CARTOUCHES TIRÉES AU BALL-TRAP DES CHASSEURS



Les plateaux en argile ont fusé dans le ciel bleu d'Angy durant le week-end des samedi 13 et dimanche 14 septembre. L'association des chasseurs de la commune organisait sur le terrain habituel du Petit Lançon son traditionnel ball-trap d'automne. Des milliers de

cartouches ont été tirées, et une bonne partie des cibles ont volé en éclats. Entre deux séries, les participants ont même pu profiter d'un service de restauration. Les chasseurs ont reçu la visite des élus auxquels ils ont détaillé les subtilités de leur discipline.

LA BROCANTE DU FOOTBALL ARROSÉE

Il ne faisait pas bon mettre un footballeur dehors dimanche 29 juin. La pluie s'est en effet invitée lors de la brocante organisée à proximité du stade par le Football Club d'Angy. Les stands avaient pourtant investi dès la matinée la rue du Stade

en attendant le badaud. Mais le ciel ne l'entendait pas ainsi, et plusieurs exposants ont même capitulé. Les plus courageux ont cependant reçu la visite du Maire à l'heure du déjeuner, tandis que le coin restauration était en pleine ébullition.



ILS SE SONT MOBILISÉS POUR MATTHIS

Parcourir 1 300 km afin de recueillir des fonds pour améliorer le quotidien d'un petit garçon de 5 ans souffrant d'une maladie orpheline, l'amyotrophie spinale infantile, et soutenir ses parents dans l'achat de matériels coûteux peu remboursés : c'est le défi insensé relevé cet été par Serge Valette, un coureur à pied de haut niveau originaire d'un village du Sud de la France proche de Matthis. Son challenge, il a décidé de l'accomplir du 26 août au 18 septembre au bénéfice de l'association Pour le bonheur de Matthis en suivant la Méridienne verte.

Au total, il devait réaliser 23 étapes de 40 à 70 km par jour ! Le tracé retenu l'a amené à faire une halte à Angy le vendredi 29 août. Sollicitée pour l'accueil du



camping-car suiveur et l'hébergement d'un couple qui accompagnait Serge à bicyclette, la municipalité, qui a placé l'humain au cœur de ses préoccupations, ne pouvait rester insensible à cet appel à la générosité. Avec le concours du service Jeunesse et du comité des fêtes d'Angy, diverses animations ont été programmées afin de recueillir des dons. Dans l'après-midi, une trentaine de marcheurs ont suivi Alain Martin, le premier adjoint, pour une randonnée historique dans Angy. Puis, des ateliers ont été ouverts dans la cour de l'école, maquillage, fresque, scoubidous, bracelets, pop corn. Et

après que Marie-Chantal Noury, le Maire, a remis à Serge Valette près de 420 € de dons collectés, un dîner champêtre a réuni plus de 70 convives sous le barnum.

Le lendemain, Serge était de nouveau prêt à reprendre la course pour se diriger vers la région parisienne. Après avoir chaleureusement remercié ses hôtes pour leur accueil, dès 8 h 30 le coureur au grand cœur allongeait sa foulée en direction de Mouy. Il a atteint son objectif mi-septembre après avoir fait un crochet par le village de Matthis et de ses parents.



LA MÉMOIRE DE MME ANDRÉE ROUYÈRE HONORÉE LE 14 JUILLET

Au terme de la cérémonie du 14 juillet, les participants se sont retrouvés dans la salle multifonction. Mais avant de partager le verre de l'amitié, un hommage a été rendu à



Mme Andrée Rouyère, décédée le 1^{er} juillet dans sa 77^e année. « Arrivée à Angy en 1974, elle a élevé 10 enfants et a reçu le diplôme de la Famille française, a rappelé Marie-Chantal Noury, le Maire. Elle s'est pleinement investie au sein du comité

des fêtes du village, fabriquant des milliers de fleurs en papier, étant présente aux manifestations locales, n'hésitant pas à se costumer lors de la cavalcade. Malgré sa petite taille et sa discrétion légendaire, elle a occupé une grande place dans la vie de notre commune. Sa gentillesse n'avait d'égale que son dévouement. Au terme d'une vie de sacrifices bâtie sur les valeurs traditionnelles de la famille qu'elle a su inculquer à ses enfants, elle s'en est allée avec la même discrétion qui a guidée son existence. Elle a fait partie de ces gens d'exception qui n'ont pas

besoin de faire du vent pour exister, qui n'ont pas besoin de crier pour se faire comprendre, qui n'ont pas besoin de clamer ce qu'ils feraient pour agir. Mme Rouyère était une femme de bien qui mérite le respect de tous. Son délicieux et tendre sourire restera dans nos esprits. »



FESTIVITÉS ESTIVALES

Malgré le peu de temps dont il disposait, le nouveau comité des fêtes d'Angy, désormais présidé par Virginie Carpentier, est parvenu à orchestrer des festivités pour la fête communale de juillet.

Comme d'habitude, tout a débuté le **dimanche 13 juillet** avec la retraite aux flambeaux. Encadrées par le service de sécurité, plus de 70 personnes ont déambulé joyeusement dans le village, lampion en main, avant un retour dans la salle de l'école pour déguster les gâteaux confectionnés par les membres du comité.

Puis le **samedi 19**, un superbe feu d'artifice a enflammé le ciel angylois, laissant ensuite chacun rejoindre la place du village pour

choisir son attraction ou danser sur la piste au son des mélodies préparées par le DJ Disco Dingo.

Dimanche 20, la course cycliste a animé la matinée avec 70 concurrents et un vainqueur en solitaire sous un ciel menaçant. Et à 15 heures, le départ de la cavalcade était donné, celle-ci ayant pour thème la métamorphose. Des chars et une voiture fleurie, des groupes musicaux et des villageois costumés ont traversé la commune avant la prestation des groupes musicaux au milieu des manèges, les percussions du Léopard Tape de Creil et les danses brésiliennes du groupe Made'In del Ka.

Enfin, le **lundi 21**, jeunes et moins jeunes ont pu se familiariser avec le contretemps en tapant sur des tambours, comme dans le Bronx !



JEUNES ET MOINS JEUNES NETTOIENT LE VILLAGE

A l'initiative des Centres Leclerc, l'opération Nettoyons la nature a trouvé écho à Angy le samedi 27 septembre. Dès 9 heures, près d'une trentaine de petits et de grands se sont regroupés dans la cour de l'école afin de se munir de gants, de chasubles et de sacs avant de partir à la chasse aux immondes indécemment disséminés ici ou là dans la commune. Dans la bonne humeur et l'impatience de découvrir des objets abandonnés, les participants se sont dirigés vers la rue de l'Eglise, le chemin des Etangs, la rue du Stade puis les abords du magasin Aldi, avant de rejoindre par un

chemin la rue de la Croix-des-Comptes et la rue Jean-Jaurès avant un retour par le cimetière. C'était alors le moment tant attendu de la pesée. Après quasiment deux heures à traquer les débris, les nettoyeurs ont récupéré 120 kg de déchets allant de la simple cannette à la bouteille en verre, du pot de fleur à la couverture, du résidu métallique au lavabo brisé ! L'ensemble a été pris en charge par les employés municipaux, cependant qu'un verre de l'amitié offert par la mairie était servi par les membres du service Jeunesse.



LES ÉTANGS DÉBARRASSÉS DES HERBES

Pendant plusieurs jours fin septembre, les étangs de la commune ont eu droit à un gigantesque toilettage. Une opération de fauchage réalisée de façon à retirer de l'eau quantité de végétaux qui encombrant ses profondeurs. En partenariat avec l'amica-

le des Pêcheurs d'Angy, la mairie a retenu l'association Aqua Service Picardie afin qu'elle procède à ce fauchage aquatique. Grâce aux barres de coupe horizontale et verticale équipant un bateau plat, les fonds ont été nettoyés, ce dont les poissons et autres écrevisses ne se plaindront pas. La prolifération d'espèces invasives a ainsi été stoppée, et les animaux remontés à la surface dans les brassées d'herbes ont aussitôt été remis à l'eau.



INFOS DIVERSES

Le baptême civil de David

Deuxième baptême civil depuis l'installation de la nouvelle municipalité : samedi 27 septembre, c'est David Carpentier, 4 ans, qui était le héros de la fête dans la salle du conseil municipal. Magnifique dans un costume trois pièces complété d'une cravate, il était entouré par ses parents, Virginie (par ailleurs présidente du comité des fêtes d'Angy) et Tony Carpentier, de sa marraine Jessica Carpentier, domiciliée à Bury, de son parrain Ludovic Mascré, demeurant à Clermont, de la famille et des amis. Au terme de la cérémonie présidée par Marie-Chantal Noury, le Maire, et Alain Martin, premier adjoint, les parents de David ont reçu de la mairie un superbe recueil dans lequel ils pourront placer photos et documents liés à cet événement.



Information municipale et signalisation

Divers travaux ont été entrepris en ville ces dernières semaines. Ainsi, comme prévu par la nouvelle majorité, l'information ira au-devant des habitants avec l'installation de panneaux d'affichage rue des Roses et Prairie de la Barrière. Par ailleurs, la signalétique au sol a été refaite, notamment pour marquer les emplacements destinés aux personnes handicapées. D'autre part, dans un souci de sécurité, le matin, l'arrêt du car des lycéens scolarisés à Clermont est dorénavant le même que celui des élèves fréquentant le collège de Mouy, devant la place de l'école. Cette mesure leur permettra d'être à l'abri des intempéries en attendant le car. Cependant, ils sont toujours déposés l'après-midi rue Roger-Salengro.



Le carré militaire sera inauguré le 11 novembre

Les Angylois qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté vont être mis à l'honneur. Le monument du cimetière compte 37 noms. Les corps de certains d'entre eux se trouvent dans des nécropoles. Au cimetière, on recense 11 tombes de soldats morts lors de la guerre 1914-1918, 3 soldats morts durant celle de 1939-1945, 1 soldat mort en Indochine en 1947, et 1 civil (René Fèvre) fusillé le matin du 31 août 1944. Les registres mentionnent aussi deux autres soldats non identifiés. Parmi les 11 soldats enterrés au cimetière, 6 le sont dans un emplacement offert par la mairie, le carré militaire. Ce secteur a été entièrement refait par Pascal Rouyère, conseiller municipal, et sera inauguré lors de la cérémonie du 11 novembre, au cours de laquelle le nom de Rémi Austraete, décédé en Indochine en 1947, sera ajouté sur le monument aux morts.

EN BREF

Le personnel technique formé au « 0 phyto »

Deux agents des services techniques ont suivi une formation afin d'anticiper l'interdiction prochaine d'utiliser des produits phytosanitaires contre les herbes dans les rues des communes.

Des volontaires pour le Plan communal de sauvegarde

Document obligatoire depuis 2007, le Plan communal de sauvegarde, destiné à définir la conduite à tenir en cas de catastrophe, vient d'être rédigé par le Maire. Les personnes désirant s'impliquer dans l'organisation des secours et constituer la réserve civile peuvent se faire connaître en mairie.

Un agent communal titularisé

Chargée de l'entretien de l'école depuis un an, Mme Isabelle Lefèvre a été titularisée à son poste.

Recensement à la Journée citoyenneté défense (ex-JAPD)

Les jeunes gens nés entre octobre et décembre 1998 doivent se faire recenser en mairie avant le 31 décembre 2014. Ils recevront une attestation à présenter lors d'examens ou de concours.

Bulletin municipal d'ANGY
Mairie, 4, place Henri-Barbusse,
60250 ANGY

Directeur de la publication:

Marie-Chantal NOURY

Conception-réalisation:

Mairie d'ANGY

Tirage: 530 exemplaires

Diffusion: octobre 2014